

Echos du congrès de la FCPE

- Partenaires - FCPE -



Date de mise en ligne : mardi 14 juin 2011

Copyright © Education et Devenir - Tous droits réservés

Congrès FCPE : Des "comités de salut public" pour l'Ecole

Par François Jarraud

La FCPE est en forme. Du 11 au 13 juin, la première association de parents d'élèves, a tenu son congrès national à Nancy - Vandœuvre. Avec deux points forts : la FCPE est à nouveau en progression. Elle est déterminée à se battre pour une autre école et pour des moyens. C'est ce que nous dit Jean-Jacques Hazan, son président.

Que restera-t-il de ce 65e congrès de la Fcpe ?

D'abord un nouveau projet éducatif, le précédent datait de 1997. Il résulte d'un long travail collaboratif qui a engagé nos conseils locaux mais aussi les départements qui finalement se matérialise dans un texte d'une quarantaine de pages divisé en trois grandes parties : une école du respect de l'élève, la place des parents dans l'école et les conditions du service public. Le congrès a aussi approuvé très majoritairement le rapport d'activités, constaté le succès de la pétition que nous avons lancé contre les suppressions de postes ainsi que la progression du nombre des adhérents (305 000 actuellement, +3,5%). Nous avons adopté 4 motions sur le financement public de l'école publique, la formation des enseignants, le livret de compétences (LPC) et les évaluations nationales.

Quelques mots sur ces deux dernières motions...

C'est très simple. Nous rejetons le LPC tel qu'il est actuellement, sous forme de cases à cocher. Pour nous il s'agit d'un véritable détournement de vocabulaire. On rejette aussi les évaluations nationales du primaire telles que le ministère les a décidées. On continue aussi notre mobilisation pour la pétition d'autant qu'on a pu constater à Vandœuvre le soutien de l'Association des maires des grandes villes, des départements.

Vous voulez une "école du respect de l'élève", c'est à dire que pour vous il n'est pas respecté actuellement ?

Il ne l'est pas en terme de conditions de travail. On veut un code de l'éducation qui protège l'élève, comme le code du travail protège le salarié. Or le code de l'éducation ne le protège ni sur la durée de la journée de classe, ni sur l'espace scolaire. Il faut une autre manière de gérer l'éducation nationale qui permette la prise en charge des droits des enfants. Par exemple sur les rythmes scolaires, l'orientation. On veut une obligation de résultat : tout doit être mis en oeuvre pour que les enfants ne quittent pas l'école sans qualification. Personne ne doit rester au bord du chemin. Il faut aussi remettre en question l'évaluationnisme. L'orientation doit être choisie et non imposée. De quel droit une institution peut-elle imposer un choix de vie à un élève, et en plus sans engagement de réussite.

C'est à dire que les parents doivent avoir le droit de choisir une filière S plutôt que L ?

Ce n'est pas une histoire de filière mais de construction progressive d'un parcours d'orientation. Il s'agit de construire petit à petit un chemin dans un lycée unique et polyvalent. Qu'on laisse le parcours se construire progressivement l'éducation à l'orientation permettant à chaque élève de faire un choix conscient. Ce qui n'est pas normal c'est que l'orientation soit prédéterminée par quelqu'un d'autre que la famille du jeune. On veut aussi une pédagogie au service de l'apprentissage et une évaluation positive et stimulante et non mettant l'accent que sur ce qui ne va pas.

Comment voyez-vous la place des parents à l'école ?

On réaffirme notre conception de la coéducation où chacun a sa place et contribue à l'éducation de l'enfant. On veut renforcer la représentation des parents dans l'école ce qui passe par un système de dispense ou d'indemnisation des parents délégués pour qu'ils puissent assister aux conseils de classe. Aujourd'hui il y a trop d'abus sur les horaires des conseils de classe. On ira donc devant les tribunaux administratifs pour faire condamner les établissements qui réunissent les conseils en milieu de journée. ON a déjà saisi deux tribunaux sur ce point à Nîmes et Montpellier par exemple contre un établissement où tous les conseils de 5e étaient entre 9 et 16h. Comme le ministère refuse de prendre les choses en main on va le faire...

Participerez vous à la manifestation du 27 septembre décidée par els syndicats d'enseignants ?

Je ne sais pas. Pour le moment on ne s'intéresse pas au budget 2012 mais à celui de 2011. On n'accepte pas les suppressions de postes. On demande aux parlementaires qu'ils votent une loi rectificative du budget 2011. S'ils ne le font pas nous dénoncerons leur double langage. Nous interpellons tous les sénateurs sortants (les sénatoriales sont prévues à la rentrée NDLR). Le président de la République lui-même a annoncé des mesures avant le 30 juin, ça ne nous incite pas à laisser tomber.. Si à la rentrée il y a des suppressions de classe, des enfants sans professeur de langue au CM1 ou au CM2, on dénoncera une rentrée techniquement ratée.

Sur ces questions nous constituons des comités de salut public locaux, à l'image de ce qui se fait dans le Nord-Pas-de-Calais, réunissant élus, associations, parents pour mobiliser pour l'école. Avec eux on va mobiliser l'opinion.

Propos recueillis par François Jarraud